

Intelligence artificielle : quelle justice pour demain ?



Les Midis de l'ASM

ce jeudi **27 avril 2017** de 12h15 à 14 h15
au Palais de Justice de Bruxelles
(ancienne salle des référés 0.12)

Exposés et débats avec la participation de :

- Pierre SCULIER, Bâtonnier de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles
- Luc de BRABANDERE, philosophe d'entreprise
- Marc DALLEMAGNE, magistrat

Informations et réservation : ASM asbl, Catherine Roosens – G : 0479/308 219 – Fax : 071/366 321 – Mail :asm@asm-be.be

PAF : 15€ avec sandwiches et boissons payables en liquide sur place (6€ pour les avocats-stagiaires et étudiants). Prise en charge de la PAF par l'IFJ pour les magistrats, stagiaires et membres du personnel de l'ordre judiciaire demandée. L'IFJ ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

OBF : agrément demandé